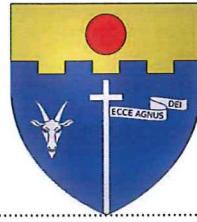




Commune Lacoste — Mas Audran

Bulletin Municipal



OCTOBRE 2025

Ouverture secrétariat :

Lundi : 14h00—18h00 (fermé en août)

Mercredi : 10h00—12h30
14h30—19h00

Tel : 04 67 96 32 70

mail : mairie.lacoste34@hotmail.com

Site : <https://www.commune-lacoste34.fr>

Interc'eau : 0 805 295 715

Gendarmerie : 17

Pompiers: 18

Samu : 15

Dans ce numéro :

- ◇ *Elagage végétation*
- ◇ *Remerciements*
- ◇ *Réhabilitation du Monument aux Morts*
- ◇ *Brasucade 2025*
- ◇ *Association Coustoulina de la Chapelle du Belbezé*
- ◇ *Mémoire de la commune*
- ◇ *Etat Civil*
- ◇ *RGPD*
- ◇ *Octobre Rose*



Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Le dernier trimestre de l'année marque généralement un moment toujours particulier. Après un été animé et convivial, nous retrouvons le rythme des activités scolaires, associatives et municipales.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont organisé et participé aux événements estivaux. Leur dynamisme témoigne de l'esprit de solidarité qui anime ceux qui œuvrent pour le bien-être et qui fait la force de notre commune.

Malgré la conjoncture nationale et internationale que nous connaissons, cette rentrée est l'occasion de se projeter vers l'avenir. L'équipe municipale poursuit son travail pour améliorer notre cadre de vie, soutenir la vie associative, et prépare l'avenir de notre village, avec le souci constant de préserver son authenticité et sa convivialité.

J'ignore ce que notre politique nationale nous réserve pour l'avenir, mais nous gardons toujours le cap, immuable, et la même volonté de servir au mieux les Coustoulines et les Coustoulin.

Je souhaite à toutes et à tous une fin d'année, pleine d'énergie et de projets partagés.

Restons attentifs les uns aux autres, et continuons ensemble à faire vivre notre village dans un esprit d'entraide et de proximité.

Avec toute mon amitié,

Votre maire,

Marc Carayon

ELAGAGE VEGETATION

Afin d'assurer la sécurité de tous et de préserver la qualité de notre cadre de vie, il est rappelé que **les propriétaires et riverains ont l'obligation d'élaguer leurs arbres, haies et arbustes situés en bordure des voies publiques, et d'en ramasser les feuilles ou les fruits tombés sur le domaine public.**

☞ Cet entretien permet de :

- Garantir une meilleure visibilité pour les automobilistes, cyclistes et piétons,
- Préserver la sécurité lors du passage des véhicules de secours, d'entretien et de collecte des déchets,
- Protéger les réseaux aériens (électricité, téléphone, fibre optique).

⚠ **Les branches et plantations ne doivent en aucun cas empiéter sur la voirie communale.**

En cas de non-respect, la commune pourrait être contrainte de faire réaliser ces travaux aux frais du propriétaire concerné, conformément à la réglementation en vigueur.

Nous comptons sur le civisme et la collaboration de chacun pour maintenir nos espaces publics agréables et une voirie sécurisée.

Avec nos remerciements pour votre compréhension et votre implication.

REMERCIEMENTS

La commune de Lacoste tient à exprimer sa profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui ont participé à la souscription lancée avec le concours de la **Fondation du Patrimoine**. Grâce à leur générosité, la réhabilitation de l'arche emblématique de Lacoste a pu être menée à bien, tout en minimisant la participation financière de la commune.

L'engagement de chacun témoigne de l'attachement porté à notre histoire, à notre culture et à la transmission de notre patrimoine aux générations futures.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des donateurs (particuliers comme associations).

Ces contributions ont permis de recueillir la somme considérable de **3 686 euros** sur une facture globale de **6 450 euros**. A cette somme s'ajoute la subvention de la communauté de communes d'un montant de **1 386 euros**.

Ce geste de solidarité restera gravé dans la mémoire collective de notre village.

Ensemble, nous avons prouvé qu'en unissant nos forces, il est possible de préserver et de valoriser nos trésors communs.

Réhabilitation du Monument aux Morts

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine communal et du devoir de mémoire, la municipalité a entrepris la **réhabilitation du Monument aux Morts** de Lacoste. Ce monument, érigé au sortir du 1er conflit mondial, rend hommage aux habitants de notre commune tombés pour la France lors des conflits du XX^e siècle.

Les travaux, réalisés courant octobre, ont été effectués par le Souvenir Français de Lodève, association nationale liée au devoir de mémoire, ayant restauré la majorité des monuments aux morts de l'arrondissement. Leur intervention a consisté à :

- ◇ Nettoyage des pierres et inscriptions devenues illisibles avec le temps,
- ◇ mise en valeur des éléments de décoration du monument,
- ◇ raviver les noms gravés,
- ◇ peinture des grilles de protection périphériques.

Cette restauration a été conduite avec les deniers de la commune, sans aucune subvention extérieure. Le montant total de la facture est de 1 850 euros.

La commémoration de l'armistice du **11 novembre à 17 heures**, sera l'occasion d'apprécier la qualité du travail accompli et de remercier les intervenants, cérémonie à laquelle les habitants de Lacoste sont cordialement invités.

Elle sera l'occasion de rappeler combien la mémoire des sacrifices passés demeure vivante au cœur de notre commune.

« Restaurer le monument aux morts, c'est raviver la flamme du souvenir et transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de courage et de fraternité. »

Marc Carayon



En cette fin d'année, le **15 novembre** deux nouvelles représentations seront proposées aux habitants de Lacoste (11 heures et 16 heures) à la salle polyvalente.

La compagnie **LES TRÉTEAUX DE FRANCE** dirigée par **Olivier LETELLIER**, forte d'une petite dizaine de membres, nous proposera leur spectacle « **Fiesta** » à partager sans modération et en famille, le tout sur des sujets portant sur de grandes questions humaines, avec la sensibilité et la délicatesse que tout le monde reconnaît à cette troupe.

Le sujet : « Depuis très petit, Nono a toujours dit : « *Le jour de mes dix ans ce sera la grande fête, l'immense fête, la gigantesque Fiesta !* ». Il a noté les moindres détails dans son « Cahier de ma fiesta » : de la liste des invités, au parfum des gâteaux jusqu'à la couleur des guirlandes en papier, rien n'est laissé au hasard. Nono a tout prévu pour ses dix ans, tout ! Sauf... l'arrivée de la tempête Marie-Thérèse, qui vient mettre à terre son projet de fiesta.

Marie-Thérèse fait trembler les câbles, bouger les voitures et surtout, surtout, elle oblige tout le monde à rester chez soi parce que le gouvernement a décrété le « TousDedans ».

Alors depuis l'immeuble d'en face, les copains de Nono s'interrogent. On annule ou pas ? Est-ce que c'est vraiment si important d'avoir dix ans ? »



50 min



Dès 7 ans



Tarifs 13€ / 10€ / 6€

Les réservations obligatoires peuvent
se faire en scannant le QR-code



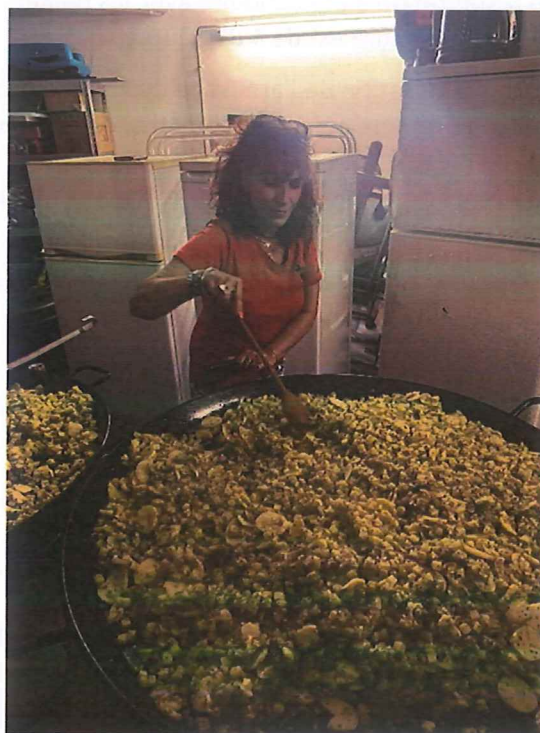
BRASUCADE 2025

Encore une soirée mémorable à mettre à l'actif du comité des fêtes de notre petite commune, petite par la taille mais grande par l'envie de faire la fête ensemble.

Avec le renfort du Mas Audran et de quelques voisins, près de 220 personnes avaient eu envie de partager la traditionnelle « brasucade » annuelle.

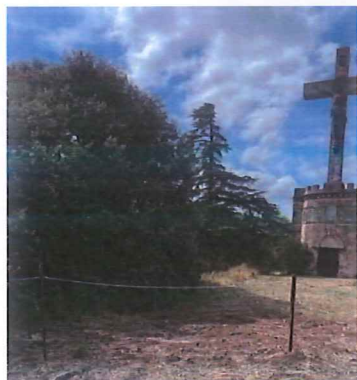
L'équipe de Marina avait particulièrement soigné cette soirée et avait mis la barre haute quant à la qualité du repas et de toutes les autres prestations.

Le Dj Eric, fidèle de nos soirées coustoulines, a su fédérer les amateurs de danse et de déhanchements et ainsi les conduire jusqu'à une heure avancée de la nuit.



Journée du 20 septembre—Association Coustouline de la Chapelle Belbezé

Propriétaire de la Chapelle et du terrain autour l'Association est donc soumise aux OLD.
Non entretenu depuis des années un important travail était nécessaire.



Côté gauche – Côté droit – Arrière

Comme prévu le samedi 20 septembre à 8h plus de 40 personnes de Lacoste et de Clermont l'Hérault se sont retrouvées devant la Chapelle de Lacoste pour une grande opération de débroussaillage.

L'abbé Duchamp avait amené le café et les croissants, et ce fut un excellent début pour une belle journée.

Parmi tous les participants, il y avait là des spécialistes, chefs d'entreprises, avec leurs équipements, des volontaires munis de leurs matériels, et une armée de bonnes volontés.

Trois groupes furent constitués, l'un attaquant par la gauche, un autre par la droite et le troisième par l'arrière du bâtiment. La sécurité de tous étant un souci majeur.

Les détenteurs de tronçonneuses, y compris l'abbé Duchamp, attaquèrent aussitôt, et il fut vite évident, vu l'ardeur des porteurs, que le tas de broussailles coupées, prévu devant la chapelle, atteindrait une dimension trop importante et un deuxième fut démarré sur la sorte de petit parking en terre sur la droite de l'édifice.

La chaleur montant, une pose vers 10h fut la bienvenue. Eau et café à volonté, et même une citronnade toute fraîche réalisée le matin même par une des participantes.

Le travail repris, les deux tas atteignaient des dimensions impressionnantes. Et, de plus, même le grand pin à droite, dont quelques branches menaçaient la chapelle de trop près, se voyait élaguer dans les règles de l'art.

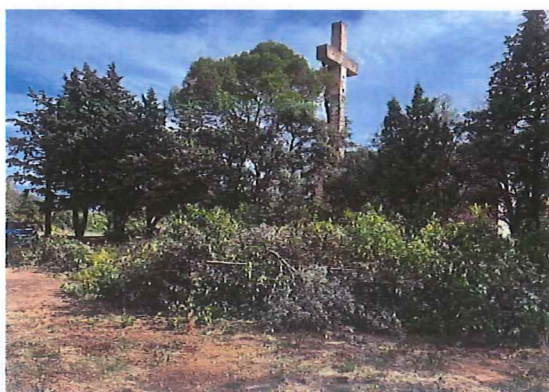
Le plus gros de ce qu'il y avait à faire était terminé vers midi, le travail pouvait être arrêté, et heureusement car la chaleur était importante.

Le volume total de déchets verts pouvait être estimé entre 350 et 450 M3.

Leur évacuation devenait alors un vrai problème. Un des participants, responsable au sein du Syndicat Centre Hérault, suggéra alors de demander à son président, aussi maire d'Aspiran, la possibilité que le camion équipé d'un grappin, dont dispose le Syndicat, puisse, exceptionnellement, venir récupérer tout ce volume pour leur centre de compostage.

Il était effectivement inenvisageable de penser pouvoir brûler, même en novembre, une pareille quantité de végétaux, ni de les laisser se dessécher sur place avec un risque de départ de feu.

.../...



Devant (20 m X 6m X 2m) et Côté (taille à peu près identique)

L'ACCB n'ayant pas de relation avec le président en question, c'est le maire de Lacoste, occupé par ailleurs par la surveillance de la cuisson de la paella prévue pour le repas de midi, qui l'appela aussitôt et obtint un accord de principe.

Le résultat du travail réalisé est spectaculaire.



Une trentaine de participants, qui avait pu se libérer, a ensuite participé à un repas amical et convivial dans la cour de la mairie, précédé d'un apéritif presque dinatoire avec pâte à tartiner, tapenade maison toute fraîche, cake au jambon, moment animé par de nombreux échanges, et suivi par la paella pour terminer par une excellente tarte aux pommes et du café.

Le soleil s'était mis à taper dur, et ceux qui ne bénéficiaient pas de l'ombre des arbres commençaient à souffrir. Les barnums légers du Comité de fêtes furent rapidement installés et la fin du repas put se dérouler agréablement pour tous.

L'Association Coustouline de la Chapelle du Belbézé a remercié chaudement et chaleureusement tous les participants, le résultat ayant dépassé toutes les attentes.

On peut retenir de cette belle action, réalisée par des personnes ne se connaissant pas, jeunes et moins jeunes, de tous bords, hommes et femmes, mais unies dans la bonne humeur et un incroyable sérieux durant le travail, que au-delà des clivages, la générosité trouve encore des partisans tendus vers un but commun.

Dans le monde perturbé que nous connaissons c'est une sorte de réconfort.

Afin de remettre l'Association en bon ordre de marche une Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 17 Octobre à 18h dans la salle polyvalente de la mairie de Lacoste.

Philippe VENTRE

Mémoire de la commune



Arnaud Bouteloup, que tout le monde associe plus facilement à la maison de « la Pomarède » à Lacoste est un Coustoulin de longue date. Retraité depuis peu, avec son épouse Véronique, ils ont choisi de passer la majeure partie de celle-ci dans notre commune. Passionné de photographie, don qu'il a probablement hérité de son père, Arnaud a aimablement proposé de mettre ses talents au service des habitants de Lacoste.

Il souhaite réaliser bénévolement un album regroupant les familles volontaires de la commune afin d'y graver une mémoire visuelle des bouilles et des mimiques de chacun et chacune d'entre nous.

Il a commencé son œuvre en partenariat avec le comité des fêtes de Lacoste lors du dernier repas de la St Jean, en juin dernier. Une petite vingtaine de couples s'est prêtée au jeu.

Le résultat de ses clichés nous a été présenté récemment et nous ne pouvons qu'être en admiration de son talent et des résultats.

Il souhaite poursuivre son œuvre lors des prochaines réunions conviviales du village. Nous vous communiquerons les dates et les conditions pour lesquelles vous pourrez vous « faire tirer le portrait ».

Nous comptons sur la plus grande participation de tous.

ETAT CIVIL

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de :

Sacha PELISSIER, né le **6 août 2025** à **Montpellier**, enfant de **Martin et CHARLES Vanessa**, domiciliés **place de la vierge à Lacoste**.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et la bienvenue au nouveau-né !



Protéger vos données, une priorité pour la commune de Lacoste.

Un formulaire de consentement individuel est à votre disposition à la mairie.

Pour toute question ou demande, vous pouvez contacter le secrétariat.

En résumé, la commune de Lacoste est attachée à la protection de vos données personnelles. Le RGPD, c'est avant tout une façon de renforcer la confiance entre les habitants et la mairie, en garantissant que vos informations soient traitées avec sérieux, respect et transparence.



Une après-midi sportive et solidaire avec gym santé et ADN salle de sport

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, les associations **gym santé** et **ADN salle de sport** se sont mobilisées le dimanche 19 octobre pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein à travers une après-midi sportive et conviviale.

Au programme : une séance de **stretching** pour bien s'échauffer, suivie d'un atelier de **Pilates** et d'une session énergique de **Pound**, avant de prendre le départ pour une **marche de 3 km** ou un **trail de 8 km** à travers les sentiers de Lacoste.

Cet après-midi, placée sous le signe de la **solidarité** et de la **prévention**, a réuni de nombreux participants venus partager un moment de sport et de soutien à une cause qui nous concerne tous. Les fonds récoltés de **567,60 €** seront reversés à la lutte contre le cancer du sein.

Les associations remercient chaleureusement les bénévoles coachs, les participants et la municipalité pour leur aide dans l'organisation de cet événement.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition tout aussi sportive et solidaire !

---ooo0ooo---

